

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE**

D'AUBIN

Séance du 14 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le quatorze juin à 18 h 30, le Conseil Municipal d'AUBIN, dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie d'AUBIN, sous la présidence de Monsieur Michel BAERT.

Etaient présents : MM. Michel BAERT – Mmes Michèle JOSEPH-EDMOND – Christine TEULIER – M. Maurice COUDERC – Mme Charlène CUESTA – MM. Gilles AUGUSTE – Lionel AULANIER – Mme Brigitte CUESTA – MM. Alain SOLIGNAC – Théo BENTRARI – Mmes Emilie DUSSAUSOY – Mmes Mathilde KART-BENTRARI - Marie-Claude AGELOU – M. Yves SVEC – Mme Amélia AYORA – M. André MARTINEZ – Mme Brigitte RODRIGUEZ.

Procurations : Mme Laurianne VINCENT à Mme Brigitte CUESTA,
M. Bernard D'IVERNIS à M. Michel BAERT,
Mme Christine DELPOUVE à M. André MARTINEZ,
Mme Anne-Marie PRIOLEAU à Mme Brigitte RODRIGUEZ.

Absents : Mme Magali GARRIC – MM. Laurent ALEXANDRE – Jean-Pierre BALDIT – Denis GRUSZKA – Francis GAUBERT – Mme Renée BELIERES -

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Brigitte CUESTA ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : Subventions aux Associations.

Mme TEULIER, Adjointe au Maire, informe le Conseil qu'à la demande de la Trésorerie, il convient de faire valider annuellement la subvention attribuée au Musée de la Mine en complément de la délibération initiale du Conseil Municipal qui en avait fixé les modalités (cf. délibération du 13 avril 2021).

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer, au titre de l'exercice budgétaire 2023 (activité 2022), une subvention au Musée de la Mine de 11 756 €.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en l'Hôtel de Ville, les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération Transmise à la Sous-Préfecture le **19 juin 2023**

Publiée ou Notifiée le **19 juin 2023**

Le Maire soussigné certifie sous sa responsabilité que le Présent acte est exécutoire.

La Secrétaire,



B. CUESTA



Pour extrait conforme,

Le Maire,



M. BAERT